

20260330_webinaire_robotrae_FAQ

Pâturage - Amandine Mauger, Chambre d'agriculture de Bretagne

- Sabine Fercoq
 - Pour un système 30-35 ares avec paddock jour et paddock nuit vous avez deux sorties différentes ou seulement une et l'éleveur change ses parcelles après avoir rentré tout le monde ? Dans le cas d'un pâturage jour et nuit sur deux paddocks différents il est fortement conseillé de séparer son parcellaire en 2 blocs : un bloc jour et un bloc nuit avec deux chemins d'accès différents. Une porte 3 voies est souvent utilisée pour faciliter la circulation.
- Ophélie Collard
 - Bonjour, avez-vous des recommandations concernant le placement du robot de traite dans le bâtiment si l'on souhaite maintenir le pâturage ? Le placement du robot dans le bâtiment dépend de plusieurs paramètres (distance avec la laiterie, possibilités dans le bâtiment, optimisation de la circulation dans le bâtiment...). Pour ce qui est du pâturage, à moins de 25 ares/VL, il est possible de mettre le robot proche de la sortie pâturage pour que la sortie au pâturage se fasse par le robot. Vigilance dans ce cas à la saturation du robot, une sortie par le robot peut augmenter la saturation du robot (plus de passage des vaches qui veulent sortir). D'après les retours d'expérience d'éleveurs il semble préférable de fonctionner avec une porte de pâturage à partir de 25 ares/VL. A titre de repères dans les enquêtes jusqu'à 25 ares/VL 1 éleveur sur 2 dispose d'une porte de pâturage et à plus de 30 ares/VL c'est 75% des éleveurs qui en ont une.
- Benoît Dallery
 - Est-ce que vous avez des recommandations dans le cas où le pâturage est forcé : système comme salle de traite ou on sort les vaches Dans le cas où ce pâturage forcé est systématique il a été donné l'exemple d'un éleveur qui fonctionne de cette manière avec 35 VL/stalle. Quand le pâturage est mené comme en salle de traite, la saturation doit être encore plus limitée pour rattraper le retard lorsque les vaches reviennent au bâtiment. A titre d'exemple, s'il y a 50 VL sur une stalle et que le robot passe 6 VL/heure, il faudra 8 heures pour que toutes les VL passent au robot, contre 5h à 35 VL/stalle.

Alimentation — Arnaud Cousi, Chambre d'agriculture de Bretagne

- /

Eau/électricité - Anaïs Gaigeard, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

- Benoît Possémé

- Quel impact du robot sur les consommations électriques du tank et du chauffe-eau par rapport à une salle de traite ? Avec l'installation du robot, le tank va en effet moins consommer en termes d'électricité, puisqu'il aura de petits volumes à refroidir. Concernant le chauffe-eau, le volume d'eau chaude nécessaire peut être équivalent au besoin pour la salle de traite et ainsi la différence est moins flagrante voire inexistante.

Economie – Laurent Lefèvre, Chambre d'agriculture de Saône et Loire

- Romain Jacquemont
 - Bonjour, le fait d'être plus sensible à la conjoncture économique (charges / produit), est ce que cela peut nous amener à augmenter la variabilité de production par VL ? Augmenter la variabilité de production par vache pas vraiment mais accepter de la variabilité de productivité selon les années en fonction de la qualité des fourrages et de la conjoncture économique (prix du lait et des concentrés) pour assurer la meilleure marge par vache oui. Une étude sur la base de données Galacsy réalisée sur 6 ans (2016 – 2021) avait montré que les producteurs les plus performants économiquement s'adaptent plus et présentaient plus de variabilité interannuelle de productivité que les moins performants.
- Jean-Claude Huchon
 - Objet : prix revient du lait : Pouvez-vous préciser le coût moyen d'investissement (robot + maçonnerie + électricité) en €/stalle et la durée moyenne d'amortissement des robots dans l'échantillon ? Je vous renvoie à la fiche n° 10 Repères chiffrés (<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/robotrae>) En 2026, il faut compter environ 230 000 € pour une stalle et 370 000 € pour 2 stalles. Ce coût intègre le matériel, les options courantes et la pose avec maçonnerie et réseaux. Sur la durée d'amortissement, les banques prêtent couramment sur 10 ans et en règles générales un robot peut avoir une durée de vie de 15 ans.
- Benoît Rubin
 - Avez-vous la possibilité de calculer le cout de production/1000 litres ou /VL en fonction du niveau de saturation du robot et des ares de pâturage par VL ? Je ne dispose pas à ce jour de ce type de chiffres, il faut une base de données conséquente pour avoir suffisamment d'élevage par classe et pouvoir en tirer des informations fiables.
 - Avec 35 vaches par stalle, quel est le capital investi par 1000 litres de lait... ? Sur un troupeau de cette taille le capital investi est de 660 à 770 € / 1000 l.

Carbone – Anne Briend, Chambre d'agriculture de Bretagne

- Benoît Possémé
 - D'autres critères que les GES sur les critères environnementaux ? Fuite d'azote, Biodiversité, Emission Ammoniac, ... Les résultats biodiversité sont identiques en salle de traite et en robot (1,7 ha équivalent biodiversité/ha SAU lait). La partie fuites

d'azote et émissions d'ammoniac n'a pas été analysée par la collègue Charlotte Morin. Pour plus d'informations, vous pouvez la contacter

Charlotte MORIN
Chargée de mission bovin lait
Pôle Bovins - Direction ELEVAGE
Chambre d'agriculture Pays de la Loire
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 Changé
Tél. 02.43.67.37.26 - Mobile 06.88.87.67.53

- Ça a été peut-être déjà été dit : 1 Jour de pâturage = 24/20 heures, ou moins ? 1 jour de pâturage = 24 heures de pâturage. Les références sont prises sur le cahier de cahier de fertilisation.

Autres

- Amélie Boulanger
 - Ça va être abordé j'imagine, vous nous direz où trouver les livrables.
 - Taper "RoboTrAE" sur Internet pour trouver la page dédiée sur le site CABZH
 - Sur YouTube pour retrouver les vidéos
 - Pour retrouver les livrables sur le site RD-Agri
 - Avez-vous le lien de la page facebook à partager ici "robot et agro écologie " ? On ne tombe pas dessus dans la recherche en notant l'intitulé [La page Facebook](#) initialement prévue dans le projet n'a pas pu être créé car la modération d'une telle page est trop compliquée. Il a été décidé d'axer la communication sur le site internet de la chambre d'agriculture bretagne : <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/robotrae>
 - Très beau boulot. J'attire votre attention sur le fait que sur le site, la fiche n°8 est en erreur de téléchargement